



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 107538

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'épidémie de rougeole qui se propage en France depuis le début de cette année. 5 000 malades en 2010, 3 750 en janvier-février, et plus de 5 000 en mars. Le nombre de cas de rougeole continue de grimper en France selon les dernières estimations de l'institut de veille sanitaire. Concernant les enfants de moins de un an, ce chiffre a été multiplié par quatre entre 2009 et 2010, et désormais, on voit réapparaître des cas de rougeole néonatale. Le plus à craindre, ce sont les complications, du type de la panencéphalite qui avait pourtant disparue en France. Selon l'IVS, « la diffusion du virus est la conséquence d'un niveau insuffisant et hétérogène de la couverture vaccinale en France ». À ce titre, les autorités médicales recommandent une deuxième vaccination pour certaines classes d'âge, ainsi qu'une meilleure vaccination du personnel soignant, plus principalement des étudiants (médecine, infirmiers, sages-femmes) qui étaient moins de un sur deux à être vaccinés en 2009. Il demande quelles mesures le Gouvernement compte mettre en place visant assurer une meilleure couverture vaccinale, notamment en ce qui concerne la rougeole.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107538

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2011, page 4429

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)